

L'article 52 du Règlement

ger les intérêts de la population. Je peux lui dire que si un accident similaire était survenu dans le Saint-Laurent, à l'extérieur de Montréal, ou dans le lac Ontario, à l'extérieur de Toronto, le gouvernement aurait décrété une urgence nationale au lieu de ne faire aucun cas de la question, comme il l'a fait parce que c'était au large de la côte ouest du Canada.

[Français]

J'attends toujours la réponse du ministre de l'Environnement (M. Bouchard (Lac Saint-Jean)). Nous avons écouté le mini-Bouchard la mini-bouche et maintenant nous entendons la grande-bouche. Je sais que c'est un débutant et qu'il a peut-être peur de parler. Mais, moi aussi je suis débutante dans le dossier de l'environnement mais je n'ai pas peur de dire que si le même problème d'environnement se passait à Montréal, dans le fleuve Saint-Laurent ou s'il se passait à Toronto dans le Lac Ontario, on aurait déjà déclaré, il y a belle lurette, une crise nationale en ce qui concerne l'environnement. Mais dans ce cas-ci, on ne peut même pas trouver le ministre de l'Environnement pour venir à la Chambre parler des questions, justement, portant sur l'environnement.

On a entendu parler le ministre des Pêches et Océans (M. Siddon) qui est directement concerné par ce dossier. On a entendu parler le ministre des Transports (M. Bouchard (Roberval)) qui est aussi concerné en tant que porte-parole de la compagnie Exxon dont on vient de l'entendre parler à quelques reprises. Mais nous n'avons jamais entendu une seule parole de la part du ministre de l'Environnement.

Monsieur le Président, on vient d'écouter le ministre des Transports nous dire ce qui est disponible au Canada afin de nettoyer de tels problèmes.

[Traduction]

Voyons ce qu'a fait le Canada. Le ministre des Transports vient de passer plusieurs minutes à vanter les mérites du matériel que le gouvernement canadien a mis à la disposition des autorités américaines, par l'intermédiaire de la Garde côtière, pour aider aux opérations de nettoyage. Nous n'avons pas entendu un mot sur les discussions internationales ou les compensations qu'il devrait y avoir. Nous n'avons pas entendu parler de moratoire ou de trafic hivernal, alors que le premier ministre du Canada (M. Mulroney) et le président des États-Unis auraient dû en parler lorsqu'ils se sont rencontrés récemment puisque, paraît-il, l'environnement était le premier sujet à l'ordre du jour.

Le Parti libéral a suggéré que le premier ministre du Canada s'inspire de l'exemple du déversement de pétrole de l'île de Vancouver et entame des négociations internationales pour imposer des limites aux activités qui se déroulent au large de la côte ouest et de nos autres côtes et pour prendre des dispositions afin de dédommager les

pêcheurs et les autres personnes qui vivent de la pêche et viennent de perdre leur gagne-pain à cause de l'incompétence, de la négligence et du comportement criminel qui sont à l'origine de ce déversement.

Voyons comment le gouvernement canadien s'est occupé du déversement qui s'est produit récemment sur l'île de Vancouver. Nous avons parlé aujourd'hui avec Maureen Fraser qui n'a aucun lien de parenté avec le Président, si je ne m'abuse.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Je dois dire à la députée qu'il ne s'agit probablement pas d'une proche parente, mais très certainement de quelqu'un du clan même auquel je suis très fier d'appartenir.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

Mme Copps: Comme je ne tiens pas à mettre la présidence dans la situation embarrassante de devoir déclarer un conflit d'intérêts, je parlerai seulement de la porte-parole des amis du détroit de Clayoquot, qui a été directement touché par le déversement de pétrole survenu récemment au large de l'île de Vancouver. Le gouvernement fédéral a exprimé toutes sortes d'inquiétudes au sujet de l'incidence de ce déversement sur l'environnement. C'est à des bénévoles qu'il a laissé le soin de nettoyer les plages. Où en sont les choses plusieurs mois après le déversement survenu au large de l'île de Vancouver et qui a constitué une menace directe pour les Canadiens de la Colombie-Britannique? La plupart des secteurs accessibles aux bénévoles ont été nettoyés.

Vous ne trouverez nulle trace de pétrole dans les secteurs où sont passés les bénévoles, mais il en reste sous la surface de l'eau qui remonte par petites bulles. Les volontaires travaillent à son élimination en ce moment. Il y a, le long de cette côte accidentée, quantité de petites anses qui n'ont été ni inspectées ni nettoyées. Les scientifiques ne peuvent pas dire pendant combien de temps encore le pétrole se déversera sur les plages. Ils ne peuvent pas déterminer l'ampleur des dégâts causés aux oiseaux et à la vie marine. Les baleines grises remontent la côte en direction de l'Alaska et nous savons maintenant ce qui les attend là-bas. Les séquelles du déversement de l'île de Vancouver seront aggravées par le déversement de pétrole de l'Alaska et ses répercussions sur la population de baleines.

Or, tout ce que le ministre de l'Environnement (M. L. Bouchard) trouve à dire, c'est qu'il continue d'étudier les effets du déversement.

Voyons maintenant le matériel dont dispose actuellement le gouvernement fédéral. Selon le sous-commissaire de la Garde côtière canadienne, cet organisme est absolument incapable de récupérer du pétrole si la mer est houleuse ou si le courant est fort, comme c'est le cas dans le détroit Juan de Fuca—qui sert déjà de passage